

Le mois de la sécurité routière

2 séances de code de la route gratuites à venir



Le mois de la sécurité routière

Comme tous les ans, le mois de novembre est dédié dans la sous préfecture mirandaise à la Sécurité routière. Diverses opérations sont menées auprès des établissements scolaires : permis piéton, sécurité dans les transports spécialement pour les jeunes. Pompiers et gendarmerie s'associent aux différentes interventions. La semaine passée le contrôle des éclairages a drainé automobilistes comme propriétaires de deux roues. Deux grosses étapes sont encore proposées pour cette dernière quinzaine du mois:

La remise à niveau du code

La remise à niveau du code de la route pour les adultes en activité et une seconde séance sur le même thème le mardi 28 novembre à destination des séniors. Si vous êtes intéressés Inscriptions au 05.62.66.86.40 ou à locationsalle@mirande.fr Ces séances se déroulent au centre de l'auto école de l'Astarac, rue du Président Wilson. C'est l'occasion de découvrir les nouveaux panneaux de signalisation et de rafraîchir quelques connaissances plus ou moins oubliées dans la pratique. **Ces séances sont gratuites**

Signe permanent de ce mois de la sécurité routière à Mirande, le radar pédagogique installé à l'entrée de Mirande dans la zone des supermarchés route de Tarbes. La où la vitesse est limitée à 50 kms et où les contrôles répressifs, coûtent plus cher en cas de dépassement puisque l'on est en ville.